

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

30 MAI 2011

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE*** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, prévue le 18 mai, annulée et reportée au **LUNDI 30 MAI 2011, à 19 h 30 (7 h 30 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Madame Lyna Pine	,	mairesse d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	,	maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	,	maire de Duhamel-Ouest
Monsieur André Pâquet	,	maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière,		maire de Guérin
Monsieur Gérald Charron	,	maire de Laforce
Monsieur Yvon Gingras	,	maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	,	maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Boutin	,	maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	,	maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	,	mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Mychel Tremblay	,	maire de Notre-Dame-du-Nord
Monsieur Jocelyn Aylwin	,	maire de Rémigny
Madame Joanne Larochelle	,	mairesse de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	,	maire de St-Édouard-de-Fabre
Madame Jacinthe Marcoux	,	mairesse de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Bruno Boyer	,	maire de la ville de Belleterre
Monsieur Philippe Barette	,	maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Bernard Flébus	,	maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

Monsieur Norman Young, maire de Kipawa

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal, le conseil constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30, adoption de l'ordre du jour et mot / rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

05-11-183

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet :

Suivi au caucus ...

La MRCT reçoit les résolutions de la municipalité de Laforce datées du 3 mai 2011 concernant le fonctionnement (structure) de la MRCT ainsi que le comité d'analyse du Pacte rural, autant comme un appel qu'un déni.

La MRCT collabore avec l'ensemble des municipalités, selon ses ressources disponibles et ses attributions.

Pour la municipalité de Laforce, l'évaluation des immeubles de « Winneway » pour fins de taxation, de même que le Pacte rural 2011, causent des insatisfactions envers la MRCT.

Dans l'éventualité de la dissolution du Fonds d'adaptation (FADET) occasionnant la disponibilité au Pacte rural d'une somme supplémentaire de 75 000 \$ pour l'année 2011, la MRCT et les municipalités de l'Est pourraient-elles travailler ensemble sur un projet (stratégie) structurant pour la relance de leur économie? Dans cette perspective, la municipalité de Béarn réitère ses attentes pour une aide supplémentaire dans son projet « Jardin maraîcher ».

Après discussion, il est convenu (unanimement) d'informer les partenaires (SDT et CRÉ) que la MRCT retire sa mise de 75 000 \$ du projet FADET afin de bénéficier d'une marge de manœuvre au Pacte rural 2011 pour atteindre les objectifs mentionnés au préambule.

La répartition des fonds sera déterminée ultérieurement.

—————//—————

Propositions :

- M^{me} Claudette Lachance, agente de développement territorial actuellement à la SDT, est relocalisée « terrain » (lieu à préciser); son horaire de travail comprend 3 jours consacrés au secteur Est et 2 jours selon les besoins dans la MRCT, jusqu'à nouvel ordre.
- M^{me} Nadia Bellehumeur, également agente de développement territorial, est désormais à la charge de la SDT exclusivement.
- Ces changements aux activités et au financement des agents territoriaux s'appliquent à compter de maintenant.

—————//—————

La municipalité de Laforce demande l'intervention de la MRCT auprès du Centre local d'emploi concernant l'accès à la main-d'œuvre locale.

Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 avril et ajournement du 30 avril 2011.

05-11-184

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 avril et ajournement du 30 avril 2011 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que lesdits procès-verbaux soient adoptés et signés tels que rédigés, tout comme s'ils avaient été lus.

05-11-185

Services d'hébergement aux personnes âgées (2011-2031).

M. Raymond Gagnon, président et M^{me} Carole Lahaie, directrice à la planification et à l'accessibilité des services au Centre de santé et des services sociaux du Lac-Témiscamingue, assistent à la réunion.

La présentation porte sur « Les enjeux des perspectives démographiques des personnes âgées (hébergement) » à l'exception du territoire de Témiscaming et Kipawa.

La population âgée de 65 ans et plus au Témiscamingue passera de 17 % en 2011 (2 299) à 30 % en 2031 (4 046 habitants).

Cette situation aura un impact important sur l'organisation des services.

Pour maintenir le niveau actuel d'hébergement en 2031, le milieu doit développer d'ici 20 ans :

- 66 logements de type – HLM;
- 154 places d'hébergement réparties comme suit :
 - 22 de type – ressources intermédiaires (ex. : Marguerite d'Youville);
 - 7 de type – ressources familiales (ex. : Clair Foyer);
 - 80 dans le secteur privé (ex. : Maison Jérémie);
 - 45 de type – CHSLD.
- D'autres services sont également à prévoir dont « Bien vieillir et s'y préparer », les services à domicile, soutien aux proches aidants, etc.

Le Centre de santé a formé un comité intersectoriel afin de prévenir et planifier les actions qui s'imposent. M. Yvon Gagnon (Laniel) est le représentant de la MRCT.

Les données du secteur Sud (Témiscaming et Kipawa) seront intégrées au plan de travail ainsi que les Premières Nations. Un dossier à suivre.

Les municipalités sont invitées à participer aux événements suivants :

- Lancement du programme PAIR au Témiscamingue (Sécurité des personnes âgées / appel automatisé quotidien) :

15 juin 2011, 14 h 00 à La Bannik.

- Présentations des personnes-ressources ainsi que rapport d'activités du projet MRC-Amie des aînés :

28 juin 2011, 16 h 00 à La Bannik.

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

05-11-186

1^{re} partie

➤ Question :

M. Gilles Lepage s'informe si nous sommes au courant du projet d'incinérateur d'Amos et si un incinérateur est obligatoire dans le projet de valorisation des matières résiduelles?

L'incinérateur est la meilleure solution pour le Témiscamingue.

Réponse :

Nous avons étudié différentes possibilités et nous précisons qu'il s'agit d'un incinérateur dont la technologie est adaptée aux petits volumes de matières à traiter, à un coût abordable.

➤ Question :

M. Gilles Lepage demande, au sujet du projet de gestion des matières résiduelles et comprenant la fabrication de granule forestière, s'il existe une nette démarcation au sujet des rôles et responsabilités entre la MRCT et la coopérative de solidarité.

Réponse :

Une entente (partenariat public communautaire) est prévue à cette fin. Pour l'essentiel la MRCT demeure propriétaire du site, des bâtiments et des équipements; la coopérative agit à titre de gestionnaire. Actuellement, le projet est à l'étape des plans et devis pour les appels d'offres de la plateforme de compostage ainsi que le centre de tri.

Règlement
numéro
146-05-2011

Règlement n° 146-05-2011

Schéma d'aménagement et de développement (adoption finale).

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue doit, en vertu des articles 54 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, réviser son schéma d'aménagement entré en vigueur le 3 novembre 1995;

Attendu que le présent règlement a été précédé d'un avis de motion donné lors d'une séance du conseil tenue le 20 avril 2011 conformément à l'article 445 du Code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ Que la problématique d'aménagement (première partie du schéma), le schéma d'aménagement et de développement (deuxième partie du schéma), le document complémentaire (troisième partie du schéma) et la vision stratégique et le plan d'action (quatrième partie du schéma) soient adoptés. Ces documents font partie du présent règlement, pour valoir comme si au long récités.

Étape n°	Révision du schéma d'aménagement de la MRCT	Date
1	Début de la révision	3 novembre 2000
2	Adoption d'une résolution par la MRCT pour fixer les sujets sur lesquels portera la révision : ajuster le schéma à la réalité d'aujourd'hui, voir s'il est possible de mieux gérer les conflits d'usage et faire en sorte que l'aménagement du territoire contribue au développement régional	19 septembre 2001
3	Consultation des municipalités sur les éléments à être inclus dans le projet de schéma	Février à août 2008
4	Adoption du premier projet de schéma par la MRCT et envoi d'une copie dans chaque municipalité locale	25 août 2008
5	Demandes de modification du gouvernement	29 mai 2009
6	Adoption du second projet de schéma et envoi d'une copie dans chaque municipalité locale	19 janvier 2011
7	Assemblées publiques de consultation dans 8 municipalités	4 au 12 avril 2011
8	Avis de motion	20 avril 2011
9	Adoption finale du schéma d'aménagement et de développement et envoi d'une copie dans chaque municipalité locale	30 mai 2011
10	Demandes de modification ou entrée en vigueur (Avis gouvernemental)	

05-11-187 Gestion du développement économique au Témiscamingue.

05-11-187.1 Rapport de la tournée du préfet dans les municipalités.

Le conseil prend acte du rapport de la tournée du préfet concernant les besoins et la vision des municipalités en matière de développement économique local.

Les attentes des municipalités se résument, comme suit :

- Un accès plus facile pour l'obtention de financement;
- Une présence accrue sur le territoire;
- Des conseillers qui supportent plus les promoteurs dans la rédaction de leurs plans d'affaires;
- La recherche conjointe d'expertise pour la réalisation des projets.

05-11-187.2 Formation du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD).

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Philippe Barette

- ❖ Que le CA du CLD soit formé de 9 personnes nommées par la MRCT annuellement, comme suit :
 - ⇒ 4 (monde municipal);
 - ⇒ 1 (secteur forestier);
 - ⇒ 1 (secteur agricole);
 - ⇒ 1 (commerce);
 - ⇒ 1 (économie sociale);
 - ⇒ 1 (tourisme)

Conformément à la rencontre MRCT / SDT « lac-à-l'épaule » du 30 avril 2011.

Enregistrement du vote :

Municipalités	Présence	Population représentée	%	Pour		Contre	
				Voix	% population	Voix	% population
Angliers	1	303	2,01%	0	0,00%	1	2,01%
Béarn	1	856	5,68%	1	5,68%	0	0,00%
Duhamel-Ouest	1	892	5,91%	0	0,00%	1	5,91%
Fugèreville	1	303	2,01%	0	0,00%	1	2,01%
Guérin	1	303	2,01%	1	2,01%	0	0,00%
Kipawa	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Laforce	1	379	2,51%	0	0,00%	1	2,51%
Latulipe-et-Gaboury	1	327	2,17%	0	0,00%	1	2,17%
Laverlochère	1	714	4,73%	0	0,00%	1	4,73%
Lorrainville	1	1 325	8,78%	1	8,78%	0	0,00%
Moffet	1	205	1,36%	0	0,00%	1	1,36%
Nédélec	1	398	2,64%	0	0,00%	1	2,64%
Notre-Dame-du-Nord	1	1 103	7,31%	0	0,00%	1	7,31%
Rémigny	1	291	1,93%	0	0,00%	1	1,93%
Saint-Bruno-de-Guigues	1	1 063	7,05%	0	0,00%	1	7,05%
Saint-Édouard-de-Fabre	1	683	4,53%	1	4,53%	0	0,00%
Saint-Eugène-de-Guigues	1	500	3,31%	0	0,00%	1	3,31%
Belleterre (ville)	1	339	2,25%	0	0,00%	1	2,25%
Témiscaming (ville)	1	2 514	16,67%	1	16,67%	0	0,00%
Ville-Marie (ville)	1	2 585	17,14%	1	17,14%	0	0,00%
TOTAL :	19	15 083	100%	6	8 266	13	6 817
				31,58%	54,80%	68,42%	45,20%

Proposition REJETÉE

N. B. : Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU).

05-11-187.3 Formation du CA du CLD.

M^{me} Jacinthe Marcoux
appuyé par M^{me} Lyna Pine

Propose que parmi les 9 postes mentionnés à la résolution n° 05-11-187.2 ci-dessus, ceux « d'Économie sociale (1) et du Tourisme (1) » soient élus par leur collège électoral respectif, sans droit de regard (véto) de la MRCT.

Enregistrement du vote :

Municipalités	Présence	Population représentée	%	Pour		Contre	
				Voix	% population	Voix	% population
Angliers	1	303	2,01%	1	2,01%	0	0,00%
Béarn	1	856	5,68%	0	0,00%	1	5,68%
Duhamel-Ouest	1	892	5,91%	1	5,91%	0	0,00%
Fugèreville	1	303	2,01%	0	0,00%	1	2,01%
Guérin	1	303	2,01%	0	0,00%	1	2,01%
Kipawa	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Laforce	1	379	2,51%	0	0,00%	1	2,51%
Latulipe-et-Gaboury	1	327	2,17%	1	2,17%	0	0,00%
Laverlochère	1	714	4,73%	0	0,00%	1	4,73%
Lorrainville	1	1 325	8,78%	0	0,00%	1	8,78%
Moffet	1	205	1,36%	0	0,00%	1	1,36%
Nédélec	1	398	2,64%	0	0,00%	1	2,64%
Notre-Dame-du-Nord	1	1 103	7,31%	0	0,00%	1	7,31%
Rémigny	1	291	1,93%	0	0,00%	1	1,93%
Saint-Bruno-de-Guigues	1	1 063	7,05%	0	0,00%	1	7,05%
Saint-Édouard-de-Fabre	1	683	4,53%	0	0,00%	1	4,53%
Saint-Eugène-de-Guigues	1	500	3,31%	1	3,31%	0	0,00%
Belleterre (ville)	1	339	2,25%	0	0,00%	1	2,25%
Témiscaming (ville)	1	2 514	16,67%	0	0,00%	1	16,67%
Ville-Marie (ville)	1	2 585	17,14%	0	0,00%	1	17,14%
TOTAL :	19	15 083	100%	4	2 022	15	13 061
				21,05%	13,41%	78,95%	86,59%

Proposition REJETÉE

N. B. : Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU).

05-11-187.4 Formation du CA du CLD.

M^{me} Joanne Larochelle
appuyé par M. Daniel Barrette

Propose que parmi les 9 postes mentionnés à la résolution n° 05-11-187.2 ci-dessus, ceux « d'Économie sociale (1) et du Tourisme (1) » soient élus par leur collège électoral respectif, avec droit de regard (véto) de la MRCT (Comité suivi MRCT / SDT).

Enregistrement du vote :

Municipalités	Présence	Population représentée	%	Pour		Contre	
				Voix	% population	Voix	% population
Angliers	1	303	2,01%	0	0,00%	1	2,01%
Béarn	1	856	5,68%	1	5,68%	0	0,00%
Duhamel-Ouest	1	892	5,91%	1	5,91%	0	0,00%
Fugèreville	1	303	2,01%	1	2,01%	0	0,00%
Guérin	1	303	2,01%	1	2,01%	0	0,00%
Kipawa	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Laforce	1	379	2,51%	0	0,00%	1	2,51%
Latulipe-et-Gaboury	1	327	2,17%	1	2,17%	0	0,00%
Laverlochère	1	714	4,73%	1	4,73%	0	0,00%
Lorrainville	1	1 325	8,78%	1	8,78%	0	0,00%
Moffet	1	205	1,36%	1	1,36%	0	0,00%
Nédélec	1	398	2,64%	1	2,64%	0	0,00%
Notre-Dame-du-Nord	1	1 103	7,31%	1	7,31%	0	0,00%
Rémigny	1	291	1,93%	1	1,93%	0	0,00%
Saint-Bruno-de-Guigues	1	1 063	7,05%	1	7,05%	0	0,00%
Saint-Édouard-de-Fabre	1	683	4,53%	1	4,53%	0	0,00%
Saint-Eugène-de-Guigues	1	500	3,31%	0	0,00%	1	3,31%
Belleterre (ville)	1	339	2,25%	0	0,00%	1	2,25%
Témiscaming (ville)	1	2 514	16,67%	1	16,67%	0	0,00%
Ville-Marie (ville)	1	2 585	17,14%	0	0,00%	1	17,14%
TOTAL :	19	15 083	100%	14	10 977	5	4 106
				73,68%	72,78%	26,32%	27,22%

Résolution ADOPTÉE

N. B. : Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU).

Madame la conseillère de comté Jacinthe Marcoux, mairesse de St-Eugène-de-Guigues et monsieur le conseiller de comté Bernard Flébus, maire de Ville-Marie, enregistrent leur dissidence.

05-11-187.5

Prise de décisions en développement économique.

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Marcoux appuyé par M. André Pâquet et résolu unanimement

- ❖ Que désormais, les décisions relativement à la gestion du développement économique relèvent du conseil des maires.

05-11-188

Situation des usines forestières au Témiscamingue.

- La Commonwealth Plywood a repris ses activités de déroulage à Belleterre et pourrait les poursuivre toute l'année (à suivre);

- Toujours à Belleterre, Ressources Conway aurait maintenant en main les certificats d'autorisation du gouvernement pour effectuer le dénoyage de l'ancienne mine d'or de Belleterre;
- Tembec usine Béarn devrait reprendre ses activités pour quelques mois en juin 2011. Les principaux défis sont le marché du bois à la baisse et les approvisionnements insuffisants. Le gouvernement n'a toujours pas autorisé le transfert à l'usine Béarn d'une partie du CAAF de l'usine de Taschereau (97 000 m³ / 426 000 m³) fermée le 21 février 2011.

Considérant la dissolution imminente du Fonds d'adaptation (FADET);

Il est proposé par M. Gérald Charron
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ De recommander à la Conférence régionale des élus d'allouer à Taschereau le montant disponible de 75 000 \$ / an / 3 ans prévu au FADET afin de les soutenir davantage dans leur démarche de diversification et de relance économique suite à la fermeture de leur usine forestière.

05-11-189

Projet Internet haute vitesse de Communication-Témiscamingue.

La demande d'autorisation pour un cautionnement de 800 957 \$ est toujours à l'étude au ministère des Affaires municipales (MAMROT).

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Marcoux
appuyé par M. Michel Paquette
et résolu unanimement

- ❖ Que M^{me} Lyne Gironne, directrice au service d'évaluation, soit nommée à titre de représentante non-élue de la MRCT à Communication-Témiscamingue, projet Internet haute vitesse. M. André Pâquet, maire de Fugèreville, est le représentant élu de la MRCT audit comité.

05-11-190

Cautionnement 800 957 \$

Projet Internet haute vitesse de Communication-Témiscamingue.

Suite à la résolution n° 04-11-181 adoptée par le conseil des maires le 30 avril 2011 requérant du ministère (MAMROT) une autorisation de cautionnement relativement au projet Internet haute vitesse, le conseil prend acte des précisions (informations) suivantes reçues de Desjardins – Centre de services du Témiscamingue :

« La MRCT se porte caution pour une durée de 7 ans (600 957 \$)! Les travaux sont prévus sur une période de 2 ans. Par la suite débute le financement à long terme (5 ans), suite à une demande de soumissions auprès de 3 institutions financières (1 201 914 \$ – prêt du MAMROT).

Pour le 200 000 \$ le prêt est consenti directement par Desjardins, selon des modalités à définir ...

Il n'est pas prévu que la subvention fédérale de 458 171 \$ soit utilisée en réduction de prêt ni pour la part du MAMROT ainsi que la caution de la MRCT. Seuls les versements du MAMROT serviront en réduction du cautionnement de la MRCT. La Caisse Desjardins ne pourra en aucun temps prélever quelques sommes d'argent que ce soit dans les comptes de la MRCT sans autorisation de la MRCT. Advenant une éventuelle procédure, la MRCT sera avisée par écrit du défaut de l'organisme et une demande de paiement sera exigée.

Concernant les déficits d'opérations, en tant que caution, les engagements de la MRCT se limitent au montant de 800 957 \$, divisé en 2 volets, c'est-à-dire 600 957 \$ pour le prêt du MAMROT et 200 000 \$ pour le prêt à terme devant servir à supporter des dépassements de coûts ou encore des déficits d'opérations lors du démarrage. »

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Gérald Charron
et résolu unanimement

- ❖ Que les informations reçues de Desjardins concernant le cautionnement au projet Internet haute vitesse soient incluses à la résolution n° 04-11-181 du 30 avril 2011 pour en faire partie intégrante.

05-11-191

Gestion des matières résiduelles.

Le conseil est informé d'une enquête en cours par le ministère de l'Environnement (MDDEP) au dépotoir de St-Édouard-de-Fabre. Un secteur sur le site aurait fait l'objet d'un déversement de matières dangereuses (huile). La MRCT devra entreprendre un processus de décontamination. Notre firme d'ingénieur relativement à notre projet de valorisation a reçu le mandat de préparer un plan d'intervention.

Le MDDEP aurait informé le personnel de la municipalité ainsi que les opérateurs de pelle mécanique de notre entrepreneur d'un risque de leur part d'être tenu personnellement responsable à l'avenir dans une telle situation.

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Marcoux
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ De demander au MDDEP de surseoir à ses procédures judiciaires et de plutôt collaborer avec la MRCT afin de réaliser le projet de valorisation dans le plus bref délai en accordant à la MRCT un délai suffisant et une aide financière pour y parvenir.

05-11-192

Rappel du rôle du Comité de sécurité publique, créé en 2010, et priorités d'action 2011-2012 à la Sûreté du Québec.

Le Comité de sécurité publique de la MRCT, comprenant entre autres des élus municipaux, a pour mandat :

- D'associer les élus municipaux au maintien d'un milieu de vie sécuritaire;
- D'assurer le suivi des services policiers offerts par la SQ sur son territoire;
- De créer un lien de communication privilégié entre la SQ et la clientèle desservie.

Priorités 2011-2012	Établi par...
1. Intervenir en matière de stupéfiants	CSP – Locale
2. Sécuriser le réseau routier dans les périmètres urbains et endroits stratégiques sur le territoire de la MRCT	CSP – Locale
3. Relation avec la communauté et les partenaires selon le modèle de police de proximité	CSP – Locale
4. Priorité d'action locale selon besoin ponctuel dans les municipalités	CSP – Locale
5. Réaliser le mandat de surveillance des sites de construction	SQ – Régionale
6. Œuvrer auprès des clientèles cibles (jeunesse, aînées)	SQ – Régionale
7. Assurer une présence stratégique	SQ – Régionale
8. Opérations de surveillance en égard des véhicules récréotouristiques	SQ – Nationale
9. Intervenir sur les causes de collisions avec dommages corporels	SQ – Nationale

05-11-193

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le conseil prend acte de la démission du technicien en prévention incendie, M. Steve Houde, en date du 20 mai 2011.

Avant de combler le poste, une réflexion s'impose dans le milieu concernant les besoins du milieu à cet égard.

05-11-194

Projet pilote en cours concernant la couverture d'assurance des habitations résidentielles dans le contexte du schéma de couverture de risques.

Le conseil prend acte d'une correspondance du ministère de la Sécurité publique, datée du 25 mars 2011, nous informant de la création récente d'un comité dont le mandat est d'identifier et d'explorer différentes avenues pouvant faire reconnaître les bénéfices engendrés par la mise en œuvre des schémas de couverture de risques.

Le ministère a proposé à différents représentants du milieu des assurances de réaliser un projet pilote visant le développement d'un outil complémentaire au système actuel de détermination des risques (habitations résidentielles). Trois (3) MRC collaborent au projet, c'est-à-dire Bellechasse, Robert-Cliche, la Nouvelle-Beauce ainsi que la ville de Sherbrooke.

05-11-195

Appui à la municipalité de Laforce concernant leur projet d'agrandissement du magasin général, dans le cadre du programme du « Fonds de soutien aux territoires en difficulté » au MAMROT, volet 5.

Il est proposé par M^{me} Joanne Larochelle
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la municipalité de Laforce dans sa démarche auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dans le cadre du programme du « Fonds de soutien aux territoires en difficulté », volet 5, pour l'agrandissement de leur magasin général acquis en 2009, afin d'en assurer la survie et la croissance.

Information et suivi des dossiers.

05-11-196

- Commission culturelle :
Rapport d'activités par M^{me} Lyna Pine :
 - ⇒ Identification patrimoniale dans les municipalités;
 - ⇒ Entente de développement culturelle;
 - ⇒ Politique culturelle.
- Aide suite aux inondations en Montérégie :
Faire don à la Croix-Rouge.
- Assemblée générale annuelle de la SDT :
Laverlochère, 14 juin 2011, 17 h 00
- Création d'un comité de travail concernant la protection de frayère à dorés à Rémigny;
- Prochaine rencontre du conseil des maires : 15 juin 2011;
- Dépôt de documents :
 - ⇒ Plan d'action SDT (résumé) 2011-2012;
 - ⇒ Directement de la SDT (mai 2011);
 - ⇒ Le Ouï-dire (mai 2011).

05-11-197

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

- Question :
M. Gilles Lepage demande d'inscrire les questions posées au conseil des maires.
Réponse :
Oui
- Question :
M^{me} Chantal Tremblay demande au conseil de nommer 1 des 4 représentants municipaux au CLD provenant également de la Société civile et les 3 autres selon les secteurs géographiques.
Réponse :
À suivre!

05-11-198

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Bernard Flébus
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 20 h 20.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.